

L'assassinat de René Gosse

La journée tragique

Le 21 décembre 1943, vers 19 heures 15, deux hommes se présentent à la villa La Bérengère, dans la commune de La Tronche, au domicile du Doyen René GOSSE. Selon le témoignage de Lucienne Gosse, deux individus demandent à voir son époux. Elle décrit un homme avec un fort accent allemand, qui aurait été identifié comme étant le dénommé Max Griest. Il est accompagné d'un homme, qui indique agir au service de la police allemande. Ils sont visiblement armés, des armes sont dissimulées sous leurs manteaux. Ils semblent connaître les lieux puisqu'ils contournent la villa, et se présentent à la porte située sur la façade arrière. Les deux individus emmènent le Doyen Gosse. Vers 20 heures 45, deux hommes se présentent au 5 rue Palanka, domicile de Maître Jean GOSSE, avocat et fils du Doyen. Ils demandent à Jean de les suivre afin d'être confronté à son père.

La découverte des dépouilles

Ce n'est que le 22 décembre 1943 à 6 heures 30, que la gendarmerie de Saint-Ismier est avisée par un automobiliste de la découverte de deux cadavres. Les gendarmes trouvent à leur tour les deux dépouilles séparées d'environ cent mètres, identifiées comme :

- celle de Jean GOSSE au pont du Manival, commune de Saint-Ismier.
- celle de son père René GOSSE, au lieu-dit "les Evéqueaux" commune de Montbonnot.

Sur les corps, les gendarmes découvrent deux papiers portant l'inscription suivante :

**«TERREUR CONTRE TERREUR
CET HOMME PAIE DE SA VIE L'ASSASSINAT D'UN NATIONAL !!
VIVE LA F R A N C E ! A BAS GIRAUD ET DE GAULLE»
COMITÉ ANTITERRORISTE RÉGION DES ALPES -21-12-43 »**

L'enquête et les zones d'ombre

Les corps de René GOSSE et de Jean GOSSE sont retrouvés avec des impacts de balles dans le dos. Des bruits de coups de feu avaient été entendus d'une ferme voisine la veille au soir, le 21 décembre à 21 heures 45. Par ailleurs, la même nuit, la police avait constaté la circulation de la voiture immatriculée, 1606 HK7, appartenant à un nommé MANTILLE qui l'avait achetée à un certain Jean-Jacques ANDRIEUX, tous deux membres des milieux collaborationnistes.

En dépit d'une enquête courageuse et longue, dans les circonstances de l'Occupation, aucun responsable direct n'a pu être formellement identifié par les forces de l'ordre, pas même à la Libération. Si des interrogations demeurent, les indices collectés semblent privilégier la piste de la police allemande et de ses auxiliaires français.

Procès verbal du décès de René et Jean Gosse.
Source : F. Couderc, C. Loubet, M. Campana-Rech et L. Pinchard, *René Gosse, un universitaire dans la résistance*, Editions du Musée, 2021

